

# 5-5-5 pour Copenhague

8 décembre 2009 - 13:58 - auteur-e(s) : [Christophe Aguiton](#)

Pour ATTAC France, le "message" sur le climat peut se décliner en cinq considérants, cinq principes et enfin cinq axes stratégiques qui en découlent mais qui dépendent également des conditions précises des débats et négociations.

## **1er considérant**

La rapide augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère terrestre conduit à un réchauffement global de la planète et au déclenchement de processus non-réversibles (fonte de la calotte glaciaire, disparition du permafrost, etc.) qui accéléreront encore ces évolutions. Ce réchauffement extrêmement rapide à l'échelle des évolutions climatiques passées va produire, si la tendance n'est pas inversée, des effets dramatiques pour l'espèce humaine comme pour un grand nombre d'écosystèmes.

## **2ème considérant**

La cause principale de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre est l'utilisation humaine d'énergie fossile depuis la 1ère révolution industrielle en Europe, Amérique du Nord, Japon et autres pays développés et la tendance à la généralisation d'un modèle de société productiviste fondé sur l'illusion d'une croissance infinie.

## **3ème considérant**

Chaque révolution énergétique s'est accompagnée – sans qu'il n'y ait de lien mécanique ni de déterminisme énergétique - d'une redistribution des rapports de pouvoir et des formes de la production : apparition de la "fabrique" autour de la machine à vapeur, domination impérialiste pour s'assurer le contrôle des gisements de pétrole, etc.

## **4ème considérant**

Le réchauffement climatique dû aux émissions de gaz à effet de serre s'inscrit dans une conjonction de crises, crise écologique globale liée au caractère fini de notre planète, crise financière et économique, crise alimentaire, crise de légitimité démocratique.

## **5ème considérant**

Tout en ayant des responsabilités différenciées, tous les pays du monde et tous les peuples sont étroitement dépendants face à la crise climatique et une solidarité internationale est à construire. Les réponses apportées au niveau local comme au niveau global, et donc les négociations internationales, sont l'un des défis les plus décisifs et les plus universels de l'histoire moderne de l'humanité, un défi qui a pour enjeu l'avenir de la planète et la durabilité des sociétés qui l'habitent.

## **1er principe**

Seule une action humaine rapide et conséquente pour réduire les émissions de gaz à effet de serre pourra stopper ou au moins limiter le réchauffement de la planète et ses conséquences. Elle suppose des engagements politiques explicites à tous les échelons de décision des sociétés. ATTAC demande que les préconisations du GIEC soient la base des politiques décidées au niveau international comme national ou local.

## **2ème principe**

La responsabilité historique des pays industrialisés dans l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre ne fait aucun doute. En conséquence de quoi ATTAC défend le principe de réparation de la part de ces pays vis-à-vis des pays du Sud, selon le principe de la dette écologique rapportée à la question climatique. L'engagement immédiat des pays riches vers des systèmes de production et de consommation sobres en énergie est une première condition de la reconnaissance de cette responsabilité.

## **3ème principe**

La transition énergétique nécessaire renvoie à un changement des modèles de production et de consommation, à une redéfinition de la richesse et de la prospérité et à une réduction forte des inégalités sociales. Ce changement de modèle de société doit être démocratiquement discuté. Pour ATTAC, la durabilité des sociétés et des écosystèmes exigent une relocalisation des activités, le

raccourcissement des circuits de production et de consommation et l'usage de sources d'énergies contrôlable par la population, à l'inverse des mirages technologiques et autres "fausses solutions" qui, comme les agro-carburants amèneront les grandes puissances à vouloir s'approprier les terres agricoles des pays du Sud ou, comme pour l'énergie nucléaire et sans oublier le problème des déchets, obligent au développement d'une technostucture éloignée de la population avec les risques écologiques avérés.

#### **4ème principe**

Le contrôle par la population des programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique est une nécessité. Elle est antinomique avec des systèmes tels que les "mécanismes de développement propre" et les marchés de droits d'émission de gaz à effet de serre qui permettent aux pays et aux grandes entreprises du Nord de ne pas réduire leurs émissions, de ne pas engager une véritable transition sociale et écologique, de transmettre aux pays du Sud des modèles souvent peu adaptés à leurs contraintes propres et aux savoirs propres qu'ils ont à développer. ATTAC refuse d'autant plus l'élargissement des MDP aux forêts (programme REDD), au nucléaire, aux terres agricoles, etc.

#### **5ème principe**

La responsabilité des pays du Nord doit les conduire à des principes de solidarité financière et "technique" avec les pays du Sud, qui doit se traduire en transferts de fonds conséquents pour l'adaptation au réchauffement climatique et pour favoriser des activités respectueuses des équilibres écologiques (climat, biodiversité, etc.). La reconnaissance et l'extension de nombreux savoirs traditionnels, respectueux des écosystèmes et des populations, souvent détruits quand ils ne sont pas piratés par les transnationales, tout comme les transferts gratuits de technologie "propre" sont au centre des transformations nécessaires. C'est un des enjeux du sommet de l'OMC à Genève fin novembre. Pour cela, nous demandons que soit créé un fonds mondial pour le climat, géré par l'ONU, et alimenté par des contributions obligatoires, publiques et différenciées des États.

#### **1er axe stratégique pour Copenhague**

ATTAC soutiendra, avec CJN !, mais aussi CAN et l'essentiel du groupe des 77, les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre tels qu'ils ont été préconisés par le GIEC et le paiement par les pays du Nord, sous la forme de financements publics, des sommes nécessaires pour l'adaptation et les réductions d'émission dans les pays du sud.

#### **2ème axe stratégique**

ATTAC soutiendra, avec CJN ! et le groupe des 77, le principe de la responsabilité historique des pays industrialisés dans l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, principe dont la traduction pratique sera de refuser la remise en cause de la partie des accords de Kyoto qui attribue des objectifs contraignants aux pays industrialisés.

#### **3ème axe stratégique**

ATTAC s'opposera, avec CJN ! et certains pays, comme la Bolivie, aux mécanismes de développement propre et les marchés de droits d'émission de gaz à effet de serre qui permettent aux pays et entreprises du Nord de ne pas réduire leurs émissions ainsi qu'aux extensions envisagées pour les forêts (REDD), le nucléaire ou l'agriculture et qui achèveraient la marchandisation des biens communs à l'échelle de la planète.

#### **4ème axe stratégique**

ATTAC préconisera, avec CJN ! et le groupe des 77, la mise en place d'un système de distribution des sommes nécessaires pour les pays du sud sous l'égide de l'ONU, sans ingérence de la Banque mondiale ou du FMI.

#### **5ème axe stratégique**

Pour ATTAC, comme pour CJN ! et de nombreux pays du groupe des 77, le seul accord acceptable serait un "bon accord" reprenant les points énoncés ci-dessus ; comme il est prévisible que ce "bon accord" ne sera pas obtenu, ATTAC annonce dès aujourd'hui que la mobilisation après Copenhague demeurera un enjeu majeur pour l'avenir de nos sociétés.